

Ensemble

La lettre d'information
des pilotes de Chavenay

Association des Usagers pour la Défense de l'Aérodrome de Chavenay et de son Environnement

CHAVENAY-VILLEPREUX : un aérodrome ouvert sur son environnement !

Editorial

Nos aérodromes, principalement en région parisienne, doivent s'intégrer dans un paysage qui tend à s'urbaniser inexorablement. Nous devons comprendre ces situations sur lesquelles nous n'avons que peu de maîtrise, en trouvant des réponses adaptées. La Charte de Chavenay que nous avons signée en février 2011 avec l'ADNAC, l'association des riverains de l'aérodrome, va dans ce sens. Elle permet, comme l'indique son titre « Charte de respect mutuel » de trouver, par le dialogue, un compromis acceptable pour les deux parties.

L'AUDACE a estimé que la Charte de Chavenay était une étape indispensable, mais qu'elle devait se prolonger par des actions significatives vers les populations riveraines.

Notre aérodrome doit s'intégrer dans son environnement. Pour cela, l'AUDACE s'appuie sur le rapport de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement d'Ile de France (organisme public) de 2008 intitulé « *Aérodrome d'Affaire et d'aviation général quels enjeux en Ile de France ?* ». L'aérodrome doit apparaître comme un élément de l'identité intercommunale, attestant de son dynamisme culturel, sportif et de loisir. Nous devons, en partenariat avec ADP, présenter l'aérodrome aux populations comme un acteur d'initiatives positives pour eux, pour leurs enfants, pour leurs familles. Nous avons rencontré et nous restons en contact, avec les élus des sept communes impactées par l'aérodrome (Chavenay, Saint-Non-la-Bretèche, Villepreux, Les Clayes-Sous-Bois, Plaisir, Davron, Feucherole), le sous-préfet, les députés. Nous leur avons expliqué notre démarche et nos objectifs. Nous avons été entendus. Cela nous a permis de faire passer des articles dans des Bulletins Municipaux. La journée du 23 mars, la SDD (voir articles en page 2), sont des initiatives qui s'inscrivent dans cette démarche.

La compréhension et le soutien que nous trouvons auprès des dirigeants des aéroclubs nous encouragent à continuer cette politique.

Nous devons aussi remercier les nombreux bénévoles qui ont participé au succès de ces initiatives ■

Bons vols à tous



EN BREF ...



Carrefour des métiers

Le **4 février** l'AUDACE, en partenariat avec ADP a présenté l'aérodrome de Chavenay-Villepreux et les métiers aéronautiques lors d'une matinée d'information au collège Léon Blum de Villepreux.

Le lycée Sonia-Delaunay participait également à cette matinée.

Baucoup d'élèves, accompagnés de leurs parents, sont venus se renseigner sur notre activité et sur les carrières ■



Assemblée générale

Le **3 mars**, l'AUDACE tenait son assemblée générale.

Le rapport d'activité et le rapport du trésorier ont été approuvés à l'unanimité ■



Baux ADP

En 2005 ADP changeait de statut pour devenir une société anonyme.

Les baux remplacent maintenant les anciennes AOT. Cela aura des conséquences non négligeables pour les aéroclubs.

Le **12 avril** l'AUDACE présentait aux dirigeants d'aéroclubs les nouvelles modalités et les nouveaux tarifs des baux ■

Retrouvez toutes les informations sur le **site Internet de l'AUDACE** : <http://www.audace-chavenay.fr>



23 MARS 2012 JOURNÉE DES MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

L'AUDACE en partenariat avec ADP a organisé, sur l'aérodrome le vendredi 23 mars, la « **Journée des Métiers de l'Aéronautique** », au bénéfice des élèves des collèges des communes environnantes. L'objectif était de présenter des entreprises et leurs métiers à des jeunes pour les aider à organiser leur parcours scolaire, en leur permettant de découvrir le monde de l'entreprise, d'en comprendre les attentes et les perspectives de carrière. Les organisateurs souhaitaient initier un dialogue « entreprise / élève », en liant cette rencontre à leur réalité scolaire.

Cette journée a demandé de long mois de préparation pédagogique avec les établissements scolaires pour cibler les attentes des élèves. Il fallait aussi valoriser auprès des jeunes filles, des carrières ressenties comme « techniques ».

La journée s'est prolongée, les jours suivants, par des interventions dans trois établissements (deux collèges et un lycée) pour présenter le Brevet d'initiation aéronautique (BIA) et répondre à leurs questions.

Cette initiative a été un succès. Nous avons accueilli près de 300 élèves sur le terrain, accompagnés de leurs professeurs et rencontré 170 autres dans leurs établissements scolaires.

Monsieur Joël Regnault député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, maire de Plaisir et de madame Colette Le Moal députée, actuellement suppléante de monsieur Christian Blanc député de la 3^{ème} circonscription sont venus, sur le terrain, soutenir notre initiative.

Nous souhaitons que cette démarche s'inscrive dans la durée, en créant une coopération fructueuse entre les établissements scolaires et notre aérodrome ■



31 MARS 2012 RENCONTRE « CAFÉ-CROISSANTS »

Le samedi matin 31 mars, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, l'AUDACE et les présidents des aéroclubs de Chavenay ont reçu lors d'un « Café-croissants » des personnalités partenaires : des élus de la région, maires, représentants des députés, monsieur Colin représentant du Conseil Général, les associations de riverains, ADP, la BGTA de Toussus-le-Noble, les contrôleurs du terrain.

Ce fut un moment convivial d'écoute et d'échange. Chacun a pu s'exprimer. Nous nous félicitons de l'esprit de confiance et de coopération qui s'est instauré entre les différents partenaires ■



21 JANVIER 2012 POT DES VOEUX DES PILOTES DE CHAVENAY

Le samedi 21 janvier le Cercle aérien du ministère de l'intérieur (CAMI) avait organisé pour le compte de l'AUDACE un « Pot des vœux » à l'attention de tous les pilotes de l'aérodrome.

Ce fut une matinée conviviale entre pilotes des darses Nord et Sud qui n'ont pas toujours l'occasion de se rencontrer pour pouvoir bavarder le verre à la main. C'est aussi un moment privilégié pour discuter des problèmes du terrain. Cette initiative sera reconduite l'an prochain ■



5 AVRIL 2012 LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme en 2011, l'AUDACE a participé, en collaboration avec ADP, à la Semaine du développement durable (SDD).

Cette année nous avons accueilli vingt huit élèves de la classe de CM2 de l'école Pasteur de Saint-Nom-la-Bretèche, accompagnés par leur enseignante madame Gornain et d'un parent d'élève. Nous apprécions que la mairie ait mis un car à disposition de l'école pour faciliter la visite.

Alain Marianne, pilote à l'ACDIF, a assuré la logistique de la visite. Les élèves ont été reçus à l'aéroclub Dassault, puis ils ont visité le T6 au Tepee, sous la conduite de Michel Ramadier, ainsi que le hangar des constructeurs amateurs. Ils se sont rendus ensuite à la Tour de contrôle.

Nous remercions l'équipe des contrôleurs pour leur disponibilité lors des visites que nous organisons ■

